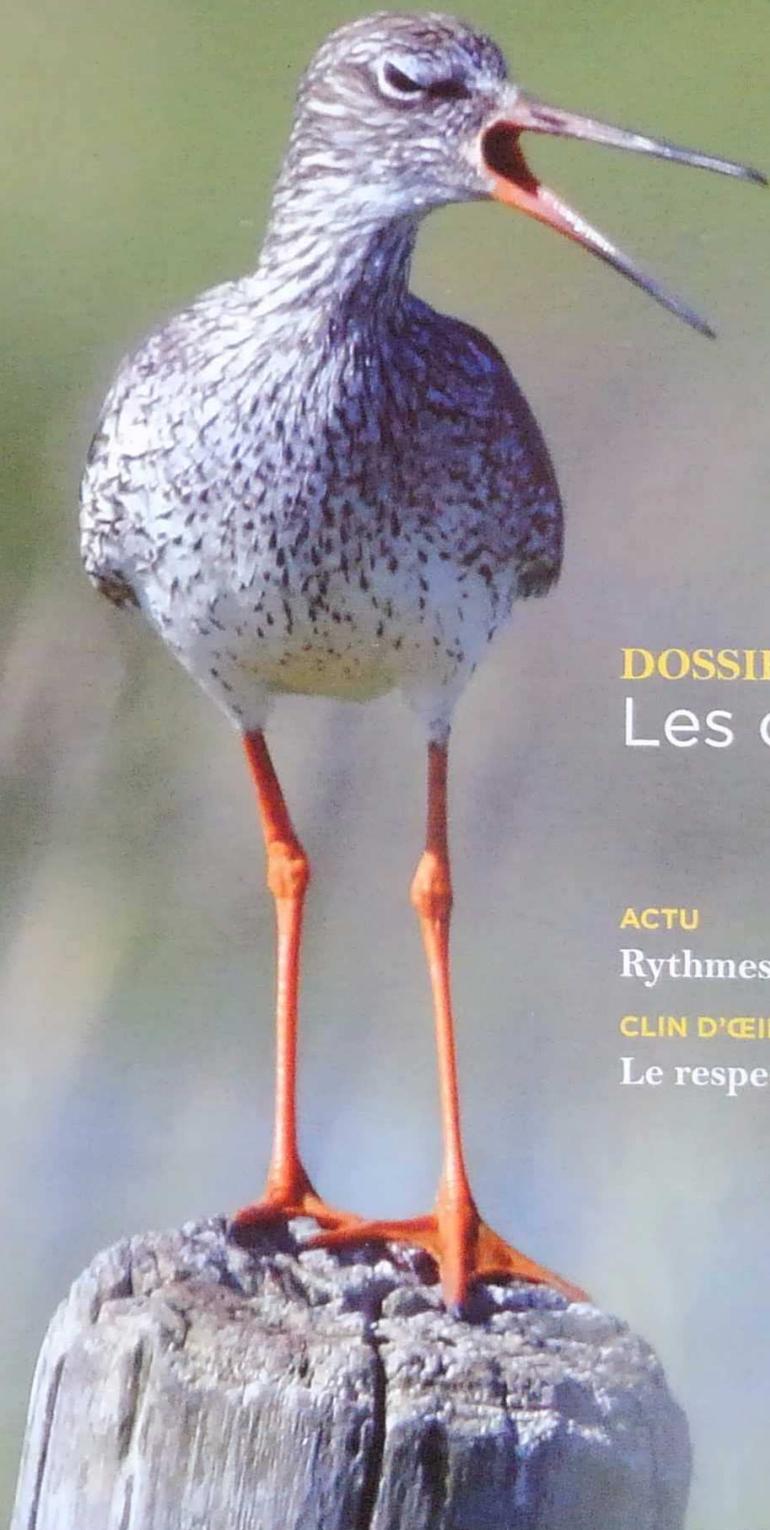


# Regards

Juillet-août 2015  
Magazine d'informations municipales

**SUR MACHECOUL**



## Chevalier gambette

(Tringa totanus)  
Envergure : 47 à 53 cm  
Poids : 90 à 150 gr

## DOSSIER

### Les oiseaux du marais

## ACTU

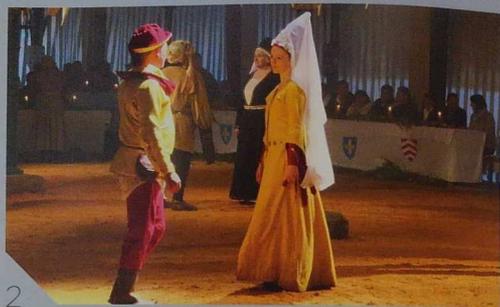
Rythmes scolaires : nouvelles horaires

## CLIN D'ŒIL

Le respect de la différence en classe



# RETOUR



- 1. 8 MAI  
Commemoration de la fin des combats de la seconde guerre mondiale
- 2. 15 ET 16 MAI  
Les soirées médiévales - Ruis Créations
- 3. 2 AU 14 JUI  
Exposition Anne Clénet « balade en couleurs » - aquarelles des patrimoines du Pays
- 4. 6 ET 7 JUI  
Fête de l'escalade au club d'escalade macheconlats
- 5. 13 JUI  
Fête du mini basket de l'école labellisée du Sud Retz Basket

## ÉDITO



**Didier Favreau**  
Maire de Machecoul

**Chers concitoyens,**

Une période de vacances estivales s'annonce mais les élus devront néanmoins se mobiliser pour entamer une réflexion sur l'évolution des territoires, avec peut-être à la clé des décisions importantes à la rentrée. En effet plusieurs municipalités de l'intercommunalité de la région de Machecoul réfléchissent à une fusion de communes : Frasnay et Bourgneuf-en-Retz, peut-être Paulx, Saint Etienne de Mer Morte et La Marne. Machecoul pourrait réfléchir à une fusion avec Saint Mème le Tenu. Pourquoi cette agitation ? C'est que l'Etat souhaite fortement réduire le nombre de communes en France laquelle détient un record du monde avec plus de 36 000 municipalités. La loi relative à l'amélioration du régime de la « Commune nouvelle » offre des perspectives intéressantes aux communes qui souhaitent se regrouper, sur une base volontaire, pour unir leurs forces, mutualiser leurs moyens et être mieux représentées auprès des autres collectivités et de l'Etat. Les communes nouvelles bénéficieront d'un statut souple, adapté à leur spécificité et au respect de l'identité des communes fondatrices. Egalement des dispositions financières favorables si elles sont constituées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le Conseil Municipal sera amené à se prononcer sur l'intérêt de regroupements et des réunions publiques seront organisées en cas d'opinion positive.

Je termine en souhaitant à tous de très bonnes vacances. Puissez-vous bien profiter de cette période de détente avec vos familles et vos amis.



## Rythmes scolaires : nouveaux horaires

À la demande de l'équipe enseignante de l'école Jacques-Yves Cousteau, quelques ajustements seront apportés concernant l'organisation de la journée scolaire à la prochaine rentrée.

À noter : une pause méridienne raccourcie, (1h30 au lieu de 2h), une journée d'école plus courte avec proposition d'Activités Pédagogiques Complémentaires par l'équipe enseignante les lundis et jeudis après l'école de 15h45 à 16h15 (gratuites et non obligatoires) et d'Activités périscolaires (TAPS) organisées par la mairie les mardis et vendredis après l'école de 15h15 à 16h15. Les TAPS sont gratuites pour l'instant, mais la commune pourra demander une participation aux parents (c'est le cas dans d'autres communes de l'intercommunalité), en fonction du nombre d'enfants et des coûts d'encadrement. En cas de changement, les familles seront prévenues. Les enfants seront encadrés par les ATSEM de l'école, l'équipe d'accueil périscolaire et de loisirs et d'autres agents communaux. Les associations locales ont été invitées à s'associer à ces temps d'activités variées : éveil culturel, artistique, jeux, citoyenneté, développement durable, etc.

Plus d'informations : [www.machecoul.fr](http://www.machecoul.fr)

## 120 280 € aux associations

La diminution des dotations et l'équilibre financier du budget communal incitent à revoir à la baisse les subventions allouées aux associations locales. Le conseil municipal a ainsi décidé de leur attribuer 120 280 €, alors qu'il était de 130 102 € l'année précédente, soit une baisse de 7,5 %. La répartition est la suivante : 40 589 € à la culture, dont 23 000 € pour l'école de musique (avec une provision complémentaire de 3 000 € si nécessaire). Les associations sportives recevront 33 315 €. Les associations du social et de la santé percevront 17 762 €, 13 428 € pour le scolaire et l'enfance. Celles du commerce et de l'économie 14 206 € et dans le domaine environnemental et de l'équipement rural 11 478 €. Les associations qualifiées de « relations publiques » recevront 10 000 €.

**Détails de la répartition des subventions**  
sur [www.machecoul.fr/vie-municipale/deliberations-du-conseil-municipal](http://www.machecoul.fr/vie-municipale/deliberations-du-conseil-municipal)

## Soutenir une proposition de loi référendaire



Les électeurs qui souhaitent soutenir les propositions de loi que des parlementaires veulent soumettre au référendum peuvent apporter leur soutien sur le site : [www.referendum.interieur.gouv.fr](http://www.referendum.interieur.gouv.fr). Conformément à la loi, la mairie met désormais un ordinateur connecté à ce site pour les personnes n'ayant pas accès à internet.

## Un coin café à la bibliothèque

Pour encore plus de convivialité, l'espace lecture devient un coin café accessible à tous. Il y a du café, du thé, des tisanes, du sirop et de l'eau... le tout à prix libre, la tirelire attendant l'argent que vous voudrez bien y mettre. Chaque mois, la bibliothèque s'enrichit d'acquisitions nouvelles. Pour les découvrir, consultez le site [www.bibliotheque-machecoul.fr](http://www.bibliotheque-machecoul.fr).

## Ligne SNCF

SNCF Réseau a décidé de reporter la réouverture des lignes Nantes - Saint-Gilles-Croix-de-Vie / Nantes - Pornic, initialement prévue le 5 juillet, pour en assurer la mise en service dans le respect des règles de sécurité.



## ACTU



### Tadorne de Belon

(*Tadorna tadorna*) - (Belon) de Pierre Belon, naturaliste français du 16<sup>ème</sup> siècle. Envergure : 100 à 120 cm. Poids : 1,0 à 1,4 Kg. La Tadorne de Belon, intermédiaire entre l'Oie et le canard, est la plus grande des races de canards domestiques. Migrateur partiel, il est présent toute l'année dans notre région. Il est en déclin dans son territoire d'origine, mais se réintroduit.

### Hibou des marais

(*Asio flammeus*) - Envergure : 95 à 105 cm - Poids : 300 à 400 gr. Le Hibou des marais est migrateur au nord de l'Europe et sédentaire ailleurs. Assez ressemblant au Hibou moyen-duc, il s'en distingue surtout par ses minuscules aigrettes à peine visibles.



### Héron cendré

(*Ardea cinerea*) - Envergure : 175 à 195 cm - Poids : 1,2 à 2,2 Kg. Le Héron cendré dont parlait Jean de La Fontaine est certainement autant admiré que mal aimé. La présence du Héron cendré est importante car elle joue un rôle essentiel pour attirer d'autres espèces patrimoniales.



# Les oiseaux du marais

Aux portes de la ville, cet écran de verdure, sillonné de cours d'eau, abrite une faune sauvage d'une grande richesse, souvent méconnue. Cet été, l'office de tourisme propose trois sorties découverte du marais commentées par Michel Hubaut, un guide passionné d'ornithologie.

### LES TIRENSONS À L'APÉRO

L'expression intrigue... « *Tirensou* ou (*trancou*) est le surnom tendre du chevalier gambetta, l'oiseau emblématique du marais (voir couverture). Un terme évocateur car les syllabes correspondent à son cri distinctif » révèle Michel Hubaut. Quant à "l'apéro", pas besoin d'en dire plus...

Adaptée pour une dizaine de personnes, suivant une boucle soigneusement étudiée à travers les étiers, la balade débute en fin d'après-midi. « C'est un moment propice pour observer les oiseaux : nous sommes en période de reproduction et la luminosité est souvent favorable » indique le guide qui possède aussi des

talents de photographe confirmé. Dans une ambiance détendue, les marcheurs peuvent l'interroger à loisirs sur ses connaissances introuvables du marais, acquises au fil d'une vingtaine d'années d'observation. Grâce à une lunette d'observation sur pied, chacun peut tour à tour profiter d'une vue très rapprochée et découvrir des détails insoupçonnés : rellet d'un plumage, courbe d'un bec... « *Aigrette garzette, avocette élégante, bergeronnette printanière, busard cendré, cygne tuberculé, échasse blanche, faucon crécerelle, foulque macroule, gallinule poule-d'eau, spatule blanche, tadorne de Belon, canneau huppé* sont les espèces les plus communes du marais. Mais, dans ce type

de sortie, nous en identifions au moins une trentaine » précise Michel Hubaut.

### UNE DÉCOUVERTE VISUELLE, SONORE... ET GUSTATIVE

« Nous apprenons aussi à repérer certains oiseaux comme la cisticole des joncs qui sont très difficiles à voir mais dont les chants sont très caractéristiques. » Le guide apporte aussi quelques précisions sur la flore du marais si spécifique qui entoure les promeneurs. Enfin, pour profiter jusqu'aux derniers instants de ces moments privilégiés, l'office de tourisme a pensé à tout et conclue cette excursion par une dégustation de produits locaux. « L'aspect plaisir est essentiel » explique Michel Hubaut. « Je ne suis pas partisan d'introduire l'accès aux sites naturels sensibles mais plutôt favorable à la sensibilisation d'un public encadré. Partager de façon conviviale des moments inoubliables que nous offre la nature permet de mieux

connaître, et de protéger les oiseaux, de sensibiliser tout public à la protection de la nature en général et du monde animal en particulier. »

Une approche qui séduit si l'on considère l'attrait suscité par ses récentes expositions et projections commentées dans des communes voisines (Pornic, Bourgneuf en Retz, La Bernerie, Préfailles...)

En savoir plus : [www.naturetiredaile.fr](http://www.naturetiredaile.fr)  
 ○ Mercredi 8 et 22 juillet  
 ○ Mercredi 12 août à 18h-15  
 7 € par adulte  
 3 € par enfant sur réservation à l'Office de tourisme de Machecoul  
 02 40 31 42 87

Toutes les animations estivales : [www.tourisme-regiondemachecoul.fr](http://www.tourisme-regiondemachecoul.fr)

## Inscriptions sur les listes électorales

Le recensement citoyen est obligatoire pour les jeunes de nationalité française et doit s'effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire. Ce recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire...). Le recensement citoyen obligatoire dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales. Pour le faire, deux possibilités : sur internet via [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) ou à la mairie muni de votre pièce d'identité et du livret de famille.

## Plan canicule

Le plan canicule est déclenché dès lors qu'il fait très chaud, que la température ne descend pas, ou très peu la nuit, et que cela dure 3 jours ou plus. À partir de 60 ans ou en situation de handicap, les personnes peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il suffit de contacter le service social de la mairie. En cas de malaise, appelez le 15. En savoir plus : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe).



## EXPRESSION DES ÉLUS

### Un autre regard, une volonté d'action

D. Ferréon, B. de Grammaton, D. Joub, B. Legros, M.T. Lolly, M.P. Griz, B. Esquel, D. Pélit, M. Proust, E. Frost, G. Guérin, A. Tallard, M. Teulier, M. Mazaeva, E. Hiltz, X. Huteau, T. Lassoan, J. Gallard, M. Huteau, P. Dehobigny, C. Fleury

L'équipe municipale souhaite à tous les administrés de Machecoul de bonnes vacances en espérant que vous prendrez le temps de vous détendre et de profiter au maximum de votre famille et de vos amis. Nous, vos élus, retrouvons nos manches et nous efforçons de raffermir Machecoul dans son rôle de ville-centre au sein de notre intercommunalité et dans l'agitation des restructurations de territoire. Parallèlement, l'équipe municipale s'efforce d'être toujours plus proche de vous et d'améliorer la vie à Machecoul placée sous le signe des échanges et du partage. Nous adressons nos encouragements aux services municipaux et départementaux qui œuvrent durant l'été pour nos jeunes au travers de stages, de sorties, de voyages et d'animations. Les séjours en centre de vacances sont pour certains enfants, de grands rendez-vous chaque été. C'est le temps des retrouvailles avec les copains et le temps d'apprentissage et de partage dans des activités et des jeux où ils trouvent un plein épanouissement en collectivité. Nous vous renouvelons nos vœux de bonnes vacances, avec une pensée aux personnes seules, touchées par la maladie ou le chômage.

### Machecoul, je l'aime !

P. Bellevaire, M. Bendrière, C. Tinton, A. Simon, T. Le Bleu

#### Notre abstention au vote des subventions : pourquoi ?

Nous soutenons les associations, moteur de l'animation communale, mais nous n'avons pas voté les subventions, car nous ne validons pas une répartition que nous ne comprenons pas. La Majorité s'appropriait à pénaliser l'école de Musique, par méconnaissance du dossier. Nous sommes satisfaits, qu'après nos interventions, elle soit revenue sur cette volonté, mais ces tergiversations laisseront des traces. La Majorité voulait aider en priorité les Machecoulais et la jeunesse. Elle annonçait une baisse de 5 % des subventions pour toutes les associations. Or, certaines associations n'ont subi aucune baisse. Pour d'autres, les aides ont fortement diminué. C'est le cas du Judo club, qui a vu sa subvention réduite de 28 % parce qu'il avait de l'argent sur son compte. Or, le club a un salarié, il a aussi des projets d'investissement qui devront être revus.

Comparons Sport Coul et le club de voltige à cheval : Sport Coul obtient 250 € de subvention, alors qu'il rassemble 98 adhérents machecoulais ; tandis que la voltige à cheval voit sa subvention augmenter de 300 % en 2 ans, atteignant 1 200 €, alors qu'elle n'a que 12 adhérents machecoulais. Enfin, la Majorité attribue 800 € à une association sans salarié et sans jeunes, estimant qu'elle a un rôle social. Cette appréciation est très subjective : selon nous, toutes les associations ont un rôle social.

Une vision à moyen et long terme manque aux associations, notamment sportives.

### Machecoul, c'est vous

J. Barreau, J. Aubré

La loi de mars 2015 sur les communes nouvelles et la future loi Notre (nouvelle organisation territoriale de la République) entendent faire évoluer rapidement le paysage communal et intercommunal. Hormis du côté de Bourgneuf et Fresnay où le chantier est ouvert, les premiers effets sont essentiellement à trouver dans les déclarations de nos édiles locaux (communaux et intercommunaux) : « perte de leadership », « peur de ne plus exister par rapport à la voisine », etc. L'approche est évidemment différente selon la taille de la commune que l'élu représente ! En revanche, pas une mention à la « solidarité, au travail à faire ensemble ». Dans ce contexte, pas étonnant que le premier bilan de la commission mutualisation de l'intercommunalité ait été plus que mitigé (sic). Rappelons que la France a un nombre de structures publiques comparable à celui de l'ensemble de tous les autres pays de l'Union européenne réunis ! C'est un fait incontestable. Sommes-nous pour autant x fois mieux administrés ? Pourtant, nous sommes dans une période où chaque euro compte. Autre fait incontestable. L'État en premier doit aussi se réformer, mais le secteur local également. De gré (ce qui serait préférable) ou de force, il va nous falloir raisonner non pas en terme de pouvoir mais en terme de missions à assurer. Le mandat confié à un élu n'a de justification qu'au regard des attentes et des services rendus à la population qui lui a fait confiance.

## AGENDA

12 JUILLET  
Critérium cycliste organisé par Machecoul Cycle Organisation  
Toutes les informations sur les circuits : mco-machecoul.clubeo.com  
Feu d'artifice du 14 juillet  
23h

Parc de l'Europe

16-18 et 22-25 JUILLET  
Spectacle « Le Faiseur d'Or »  
Rais créations

Aux Portes du Château



8 AOÛT DE 15H30 À 17H30  
Les conférences promenades de la Société des Historiens du Pays de Retz « Machecoul dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle sous la puissante famille des Gondi » par Pascal Guitteny.

En 1565, la baronnie de Retz tombe par mariage entre les mains d'Albert de Gondi, issu d'une illustre famille florentine. Brillant homme de guerre, habile homme de cour et alors en pleine ascension à la cour des Valois, Henri III le fait Duc. Ainsi, le Pays de Retz devient duché, va connaître une période faste sous l'impulsion de cette famille riche et influente. Capitale du duché, Machecoul se transforme en profondeur durant cette période charnière entre le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle. Le Machecoul du Moyen-Âge, caractérisé par son château fort médiéval, mais aussi par une enceinte percée de 4 portes, va subir des évolutions importantes. En effet, les Gondi modifient profondément le château pour en faire une immense forteresse adaptée à l'artillerie de l'époque, mais aussi en construisant à l'intérieur un château "neuf" pour en faire leur résidence. L'enceinte du Moyen-Âge va laisser place à des douves creusées autour de la ville, bouleversant ainsi le système hydraulique du lieu. Au-delà du paysage, la puissante famille des Gondi amène dans son sillage des Italiens pleins d'ambition (Francisco Venier, François Rousselet, les Ferro, famille d'artisan verrier...), des bâtisseurs, des soldats pour tenir la forteresse, des jardiniers, des orfèvres, des hommes de confiance issus de différentes régions françaises... Certains ne feront que passer, d'autres s'installeront et feront souche. C'est donc l'empreinte des Gondi sur Machecoul que nous essaierons de découvrir en parcourant la ville. Société des Historiens du Pays de Retz  
Parking de l'Espèce de Retz (champ de foire)

Renseignements  
Bibliothèque : 02 40 31 47 01  
Service culture : 02 40 02 23 45  
www.saison-culturelle-machecoul.fr  
Renouvelez l'agenda associatif dans « Allo associations ! » sur www.machecoul.fr et dans les commerces de la ville.

ET AUSSI SUR MACHECOUL ET SES ALENTOURS  
De nombreuses animations, sorties, activités, randonnées... à découvrir sur le site de l'office de tourisme : [www.tourisme-regiondemachecoul.fr](http://www.tourisme-regiondemachecoul.fr)  
Horaires d'ouverture du 15 juin au 31 août :  
du mardi au samedi : de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.  
Le dimanche et les jours fériés : de 9h30 à 12h30.  
Renseignements : 02 40 31 42 87 - [drogoumachecoul@tourisme44.fr](mailto:drogoumachecoul@tourisme44.fr)

FERMETURE ESTIVALE  
Les services suivants seront fermés au public :  
● Le service culture, voir associations et locations de matériel, voir associations incluses.  
● La Maison de l'Europe, Couleurs, Petit Escapade, Petit Escapade, voir associations incluses, lundi 17 août.  
● L'animation jeunesse, voir associations incluses, du 10 au 21 août inclus.  
Réouverture le lundi 29 août.

## ÉTAT-CIVIL



### NAISSANCES

- Rose EPIARD  
08/05/2015  
8, Rue des Oliviers
- Calie BERTHAUD  
18/05/2015  
4, Le Parc
- Camille CHOUIN  
29/05/2015  
69, La Chapelle des Dons
- Grégoire RICHARD  
03/06/2015  
1, Rue de la Reine Grémievre
- Mélan DURAND  
02/06/2015  
23, Boulevard des Moulins

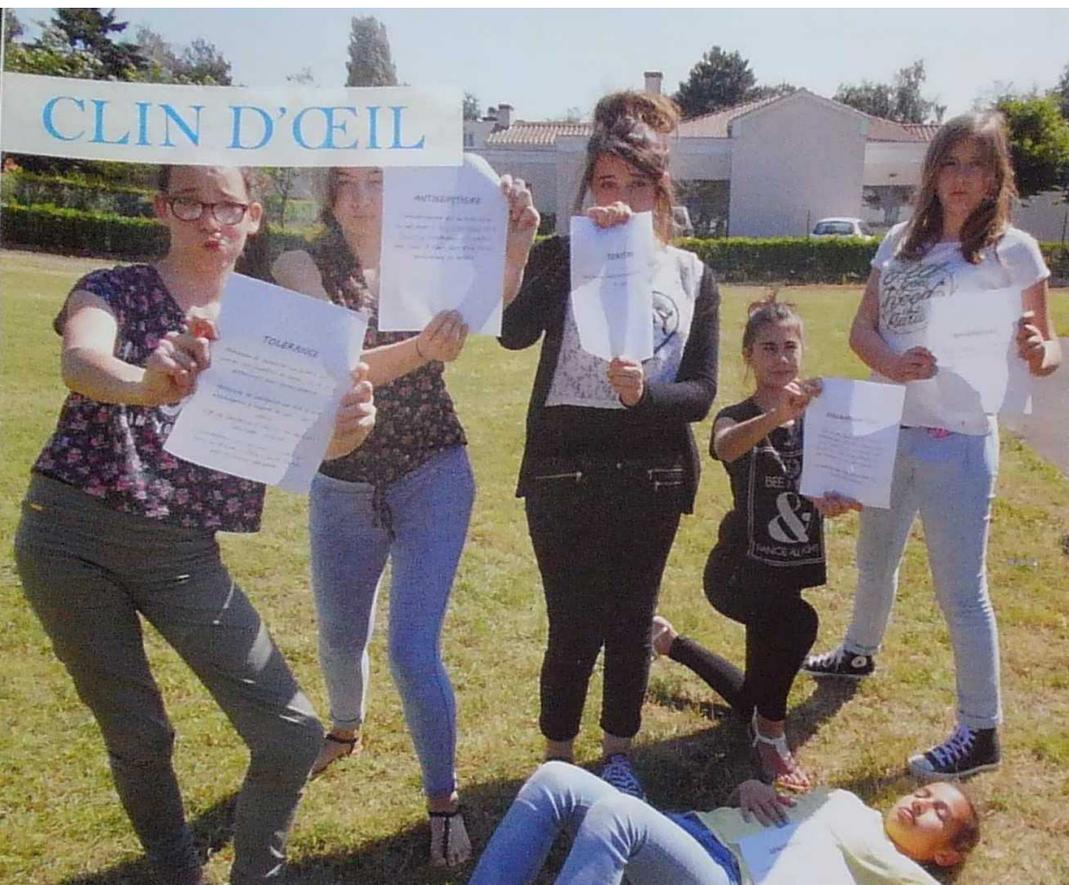
### MARIAGES

- Julie GRELET et Arnaud MARQUET  
27/05/2015  
Centre de Cure Médicale boulevard de Gondy

### DÉCÈS

- Marie-Annick GOURMELEN  
E épouse PRIE  
20/05/2015  
2, Boulevard du Rond Point
- Andrée BOSSARD  
24/05/2015  
Maison de Retraite « Arc-en-Ciel » boulevard de Gondy

- Lucette CADEAU  
Veuve FOURE  
27/05/2015  
Centre de Cure Médicale boulevard de Gondy
- Vivianne CHAUVAT  
E épouse CARRIER  
04/06/2015  
EHPAD « Arc-en-ciel » boulevard de Gondy
- Yvette BAHUAUD  
Veuve HOUDELL  
04/06/2015  
11, Boulevard Dutertre de la Coudeur
- Raymond SAUVAGE  
18/06/2015  
7, Route de Bois de Céné



# Le respect de la différence s'affiche

**Au cours de l'été, les jeunes qui fréquenteront l'animation jeunesse auront accès à des activités de détente attrayantes et variées. Pour autant, l'aspect pédagogique ne sera pas négligé... La thématique « accepter et respecter l'autre avec ses différences » sera abordée sous divers angles.**

**D**ès la 1<sup>ère</sup> semaine de juillet, les jeunes rentreront dans le vif du sujet et s'exprimeront sur ce sujet à travers l'animation "graff". L'idée est de donner de la couleur au modulaire du Teenclub, quelque peu tristounet, tout en s'interrogeant sur la tolérance. Encadrée par le graffeur Manu Gagneux, l'animateur prévoit « une approche culturelle du graffiti, le graff, le rapport à la loi, la sensibilisation au mouvement hip-hop et à ses disciplines, les matériels utilisés et les mesures de protection concernant l'utilisation de la bombe aérosol ».

Marie-Paule Grias, adjointe à l'enfance jeunesse y voit ainsi « une touche de citoyenneté par l'expression culturelle ».

Une ouverture sur l'art de la rue (et le travail d'artistes tels Banksy, Blek le rat, Shepard Fairey ou Monsieur André) qui facilitera ensuite l'initiation et l'apprentissage de la technique

gestuelle calligraphique, avec les incontournables masques, gants et bombes aérosols.

Après cette première expérience et la conception d'une œuvre collective, les jeunes poursuivront le débat autour de l'acceptation de l'autre avec ses différences en élaborant eux-mêmes une exposition à base de photos, définitions, livres, courts métrages, témoignages,... (au Teenclub, ouverte à tous).

Autre temps fort de cette thématique : la projection d'un film choisi par les jeunes, suivi d'un débat. Elle se déroulera le 27 juillet de 18h à 23h au Teenclub.

Ce projet global autour du respect et de la tolérance présente ainsi de nombreuses vertus éducatives et devrait laisser des traces matérielles (et bien visibles) - un local revisité - mais aussi dans la manière de percevoir la différence chez l'autre, comme une richesse.

## URGENCES

- Urgences médicales : 15**
- Pompiers : 18**
- Gendarmerie : 17**
- GDF (sécurité dépannage)**  
Numéro azur : 0810 433 444
- EDF (sécurité dépannage)**  
Numéro azur : 0810 333 044
- Pour tout incident ou renseignement lié à :**
  - Assainissement collectif : contactez VEOLIA au 0969 323 529
  - Eau potable : contactez la SAUR au 02 44 68 20 00
  - Assainissement non collectif, conseil, contrôles : contactez la SAUR au 02 40 78 99 66

## Mairie

5 place de l'Auditoire  
Tél. 02 40 02 35 50  
[www.machecoul.fr](http://www.machecoul.fr)  
[communication@machecoul.fr](mailto:communication@machecoul.fr)



**Horaires d'ouverture :**  
du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h (Etat-civil).

Consultez l'intégralité des délibérations du conseil municipal sur le panneau d'affichage en mairie (extérieur) et sur le site internet [www.machecoul.fr](http://www.machecoul.fr) rubrique vie municipale.

## Regards sur Machecoul

Magazine d'informations municipales de la ville de Machecoul  
**Directeur de la publication :** Didier Favreau  
**Commission information :** Didier Favreau, Benoît Ligney, Béatrice de Grandmaison, Joëlle André, Pascal Beillevaire, Joseph Gallard  
**Rédaction-coordination :** Céline Gautier, Catherine Gouy-Renaud, Valérie Bréger  
**Crédits photos :** mairie de Machecoul, Michel Hubaut  
**Tirage :** 3 500 exemplaires  
**Conception et mise en page :** Enola Bis [02 51 78 60 24]  
**Impression sur papier recyclé :** Goubault imprimeur  
**Distribution :** Marie Pontoizeau  
**Dépôt légal 3<sup>ème</sup> trimestre 2015**